Vigie Micro

SEUILS · TVA · URSSAF · MICRO-ENTREPRISE

POUR LES AUTO-ENTREPRENEURS ET LES MICRO-ENTREPRISES · 2026

Savoir combien vous pouvez vraiment dépenser, et ne jamais dépasser un seuil sans le voir venir.

Vigie a été conçue par un auto-entrepreneur, pour les auto-entrepreneurs. Elle suit le chiffre d'affaires que vous encaissez et vous prévient **avant** que vous franchissiez un seuil : franchise de TVA, plafond du régime, échéance Urssaf. Toutes les règles utilisées sont datées et sourcées, consultables dans l'application.

Vos données restent chez vous

Pas de compte à créer, pas de banque à connecter, aucun serveur chez l'éditeur.

Des règles sourcées et datées

Chaque seuil et chaque taux porte sa référence officielle et sa date de vérification.

iPhone, iPad et Android

Sur l'App Store et sur Google Play. 7 jours d'essai gratuit, puis abonnement mensuel ou annuel (détail au verso).

CE QUE VIGIE FAIT POUR VOUS

01 — Combien il vous reste vraiment

Vous notez ce que vous encaissez, Vigie calcule ce qu'il faut mettre de côté pour l'Urssaf, la TVA et l'impôt, et ce qui reste réellement disponible.

02 — Pas de mauvaise surprise

Jauges de franchise de TVA (seuil de base et seuil majoré) et de plafond du régime micro, avec projection de franchissement. Vous êtes prévenu avant.

03 — Déclarer sans stress

Le chiffre exact à reporter sur autoentrepreneur.urssaf.fr, période par période, avec la date d'échéance et un rappel avant chaque échéance.

04 — Devis et factures en quelques minutes

Avec votre logo et toutes les mentions obligatoires, fini Word et le papier.

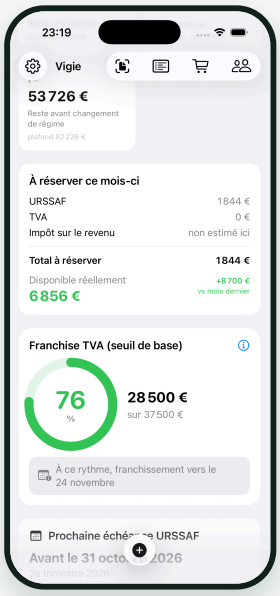
05 — Vos livres tenus pour vous

Livre des recettes et registre des achats, exports PDF et CSV, prêts pour votre expert-comptable.

06 — Simulez avant de vous engager

Ajoutez un devis en attente ou un contrat espéré pour voir quels seuils vous franchiriez, sans que cela entre dans vos livres.

CE QUE VOUS VOYEZ



Sur iPhone
Seuil de TVA : où vous en êtes, et quand vous le franchirez



Sur Android
Déclaration : le montant exact et la date limite

> Vigie ne transmet rien à l'Urssaf ni à l'administration fiscale à votre place : elle prépare le chiffre, vous le reportez vous-même.

DISPONIBLE SUR L'APP STORE ET SUR GOOGLE PLAY

7 jours d'essai gratuit, sans compte à créer.

Vous téléchargez, vous saisissez votre activité et votre date de création, et vous voyez immédiatement vos seuils, votre prochaine échéance et ce que vous devez mettre de côté. Puis abonnement mensuel ou annuel, résiliable à tout moment (tarifs au verso).

APP STORE

GOOGLE PLAY

POUR ALLER PLUS LOIN

Ce que Vigie change pour vous.

Vous n'avez plus à tout garder en tête. Vigie surveille vos seuils en continu, et vous arrivez à chaque échéance avec des chiffres à jour plutôt qu'avec une estimation de mémoire.

Vous ne subissez plus les seuils

« Est-ce que je dépasse ? », « quand dois-je déclarer ? », « combien je mets de côté ? » : l'application y répond en continu, sans que vous ayez à chercher ni à calculer.

Une information fiable

Chaque règle affichée porte sa source officielle et sa date de vérification, consultables dans l'application. Aucune règle fiscale n'est générée par une IA : elles sont écrites à la main.

Ce que Vigie n'est pas

Ni logiciel de comptabilité, ni télédéclarant, ni conseil personnalisé. Elle ne se substitue ni à l'Urssaf, ni à impots.gouv.fr, ni à un professionnel du chiffre.

POUR QUI

A — Vous démarrez

Vous ne savez pas encore quand tombe votre première déclaration ni ce que vous devez mettre de côté. Vigie vous le dit dès la saisie de votre première recette.

B — Vous approchez d'un seuil

Franchise de TVA en particulier : le passage se joue parfois sur une seule facture.

C — Vous faites vos factures sur Word, sur papier ou sur un tableur

Devis et factures en quelques minutes avec votre logo et les mentions obligatoires, livre des recettes et registre des achats exportables.

CONFIDENTIALITÉ

Vos données restent chez vous

Pas de compte à créer, pas de banque à connecter, aucun serveur chez l'éditeur. Vos chiffres d'affaires, vos clients et vos justificatifs restent dans votre appareil, iPhone, iPad ou téléphone Android.

Sauvegarde. Sur iPhone et iPad, la synchronisation iCloud est optionnelle et reste sur votre compte personnel. Sur Android, le système peut sauvegarder automatiquement vers votre Google Drive si vous l'avez activé, et l'application propose un export manuel de vos données dans un fichier.

> Fiche de confidentialité de l'App Store : aucune donnée collectée. Sur Google Play, la déclaration de sécurité des données est consultable depuis la page de l'application.

TARIF

ESSAI

7 jours

Gratuit, sans engagement. Toutes les fonctions.

MENSUEL

4,99 €

Par mois, résiliable à tout moment.

ANNUEL

39,99 €

Par an, même prix partout. Achat et résiliation gérés par l'App Store ou Google Play.

Une question, un retour, une idée ?

Vigie est conçue par un auto-entrepreneur, et vos retours l'améliorent directement. Écrivez-moi, je réponds personnellement.

CONTACT
alexandre.voisin@ediinsight.app

SUPPORT
support@ediinsight.app

TÉLÉPHONE
+33 6 62 85 37 07

APP STORE

GOOGLE PLAY

© 2026 Vigie Micro · Alexandre Voisin, entrepreneur individuel · Issy-les-Moulineaux, France · SIRET 104 758 826 00010
Application de suivi et d'estimation. Sans lien avec l'Urssaf ni avec l'administration fiscale. Ne se substitue pas à un conseil professionnel.